

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 5

Artikel: Jeunesse et cité moderne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse et cité moderne

L'enfant, pour sa santé, doit posséder les conditions indispensables à son épanouissement

71

L'enfant est-il en conflit avec les adultes, pour une raison ou pour une autre, au sein de la cité moderne? C'est cette question qui vient à l'esprit lorsqu'on a analysé les travaux du récent colloque organisé par l'Union des femmes françaises, sur le thème: «Quelle est la répercussion des conditions de vie actuelle sur la santé des enfants?»

Le président de cette réunion a souhaité pour sa part le développement des équipements collectifs, dans le but de réduire au maximum les inconvénients de la vie moderne pour les familles.

Un orateur se pencha sur la situation des enfants retardés dont la proportion augmente sans cesse. Ce sont moins là des cas pathologiques que des phénomènes créés par les conditions de vie. Les enfants en deviennent nerveux, irritables, clients des consultations médico-pédagogiques. Malheureusement, de l'avis des médecins, ils risquent de devenir pour la plupart des inadaptés sociaux. En examinant le contexte du problème, on s'aperçoit que c'est la cité qui est inadaptée à l'enfant, la place de celui-ci n'étant ni prévue, ni sauvegardée. La situation est à ce point absurde que des aires de jeu sont transformées en parcs de stationnement dans certaines cités, alors que dans d'autres, les locataires décident d'appointer un gardien afin de pourchasser les enfants faisant du bruit!... M^{me} Chambart de Lauwe, chargée de recherches, base son intervention sur la détermination scientifique des conditions pathogènes de l'inadaptation. Lorsque, par

(Suite de la page 68)

Les pouvoirs publics ont une très grande responsabilité dans le domaine de la création architecturale, a souligné en concluant M. Max Querrien, qui a indiqué par ailleurs la mise à l'étude d'une disposition imposant, pour toutes les constructions réalisées avec une aide quelconque de l'Etat, le recours à un architecte diplômé.

C'est en raison de cette responsabilité qu'a été créé, à la Direction de l'architecture, un «Bureau de la création architecturale», dont la mission – qui a été parfois mal comprise par l'opinion – est de définir les conditions concrètes nécessaires à la création architecturale.

L'enjeu est immense, a conclu M. Querrien: «L'homme dominé par l'anti-architecture, ou l'architecture au service de l'homme.»

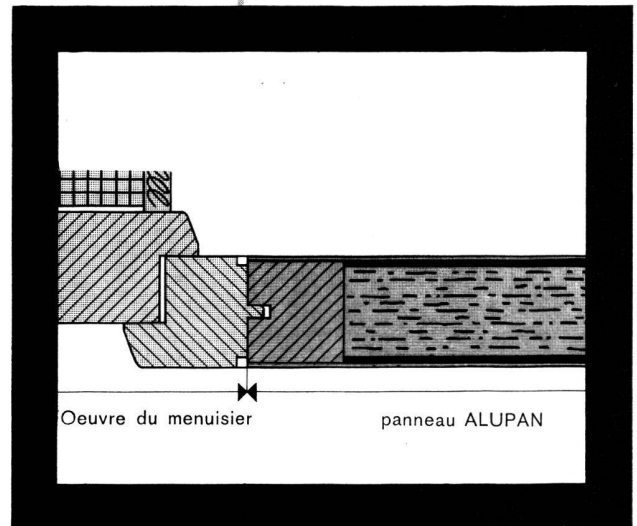
Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment.

Les portes Alupan sont indéformables

et se prêtent particulièrement bien comme portes palières sur galeries couvertes ou comme portes d'entrées sous porche. Les panneaux de portes ALUPAN ont 40 mm d'épaisseur et se composent d'un panneau NOVOPAN entouré d'alisés et plaqué sur les deux faces de tôles aluminium.

- Les portes d'entrées sont souvent exposées à des différences de températures atteignant 40° C. Les portes ALUPAN résistent à ces variations, ce qui en garantit l'étanchéité parfaite en toute saison.
- Les panneaux de portes ALUPAN sont livrés semi-finis et sur mesure au menuisier, qui les termine et les pose,

Keller + Cie SA Klingnau (Argovie)
056 5 11 77



alupan

Contre l'envoi du coupon ci-dessous nous vous enverrons volontiers les directives concernant l'emploi des panneaux ALUPAN ainsi que le prix-courant.

Pour résoudre tout problème d'application, un spécialiste de notre service technique sera mis gracieusement à votre service sur demande.

Coupon

(prière de retourner sous pli fermé)

Veuillez m'envoyer:

..... exemplaire des directives sur l'emploi des panneaux ALUPAN

..... exemplaires du prix-courant ALUPAN

Nous attendons l'un de vos collaborateurs du service technique le

il voudra bien s'adresser à Monsieur:

pour une demande de renseignements éventuels notre tél. porte le numéro:

date

nom

adresse



Equitherme®

Equipements de réglage
d'installations de chauffage

Forme moderne,
gamme d'appareils élargie,
installation simplifiée

Le régulateur de chauffage
«**Equitherme-Junior**»
équipé d'un amplificateur
transistorisé convient parti-
culièrement aux installations
de chauffage de petite
à moyenne importance

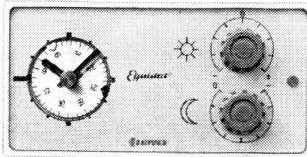
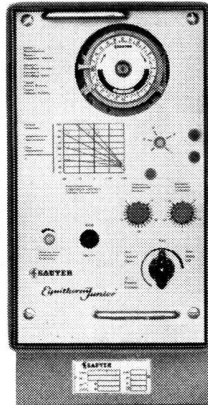
Il est livrable en deux exécutions:

Type ERTO

Régulateur à action à deux
échelons pour la commande d'un
brûleur à mazout

Type ERTJ

Régulateur à action à deux rapidités
pour la commande d'une vanne ou
d'un robinet mélangeur à vitesse lente

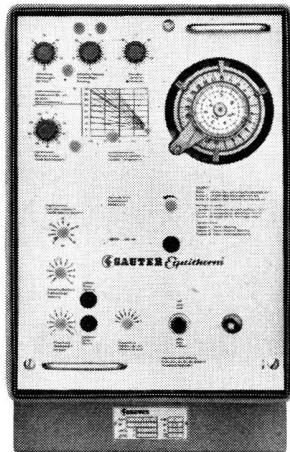


Télémanœuvre Equistat

A l'aide de l'«**Equistat**»
les températures de
jour et de nuit peuvent
être ajustées à dis-
tance à partir de
l'appartement même

nouveau!

L'élargissement de la
gamme de régulateurs élec-
troniques de chauffage
«**Equitherme**» permet encore
une meilleure adaptation
aux conditions fixées par
chaque installation. Les
ensembles de réglage
à action à deux échelons ou
à action progressive
conviennent aux installations
de chauffage de toutes
importances



SAUTER

Fr. Sauter S.A., 4000 Bâle 16

Fabrique d'appareils électriques
Téléphone 061 / 32 44 55, Télex 62 260

I 148

Bureaux techniques à Genève, Lausanne, Zurich, Berne, St-Gall, Lugano

exemple, un quartier atteint un surpeuplement critique, le pourcentage des inadaptés s'accroît. Il en va de même en ce qui concerne le surpeuplement d'un logement, si celui-ci dépasse un habitant et demi par pièce.

Un autre orateur rappelle les propositions concrètes établies lors d'une récente journée d'étude de cette organisation: création d'espaces réservés aux enfants, animation des centres de loisirs par des éducateurs qualifiés.

C'est bien de terrains spécialement réservés aux enfants qu'il s'agit car ceux-ci en seraient chassés si les adultes y étaient admis. Récemment, des pères de famille s'approprièrent un terrain de jeu d'enfants afin de pouvoir jouer eux-mêmes à la pétanque!

C'est le point de vue du psychiatre que développe un spécialiste. Le logement, intervient en premier lieu parmi les causes pathogènes, tant en raison de l'insuffisance quantitative que qualitative.

La construction des logements familiaux doit tenir compte des sexes différents, des âges différents, des deux générations qui y cohabitent. Il faut aussi atténuer le caractère inhumain de l'urbanisation, planifier, orchestrer, repenser la vie rurale.

Par ailleurs, on doit établir une distinction, pour les mères de famille qui travaillent, entre celles que l'insuffisance matérielle conduit à travailler en dehors et celles exerçant un métier afin d'affirmer leur personnalité. Celles-ci ont droit au travail, mais elles ont de surcroît des devoirs envers leurs enfants.

L'amour maternel ne se mesure pas en temps, car c'est une qualité de présence, un contact étroit, profond. Le père, lui aussi, a également des devoirs. Il doit savoir faire coexister sa vie professionnelle et sa vie familiale.

Ce sont des «substituts de famille» que propose l'orateur, pour venir en aide aux mères contraintes de travailler. Ceux-ci doivent être en nombre suffisant et présenter avant tout un caractère humain. Il faut aussi, dans les crèches notamment, un personnel psycho-éducatif convenablement rémunéré, des puéricultrices et non des berceuses.

Le congé de maternité devrait être allongé. Pendant les trois premiers mois de sa vie, qu'il soit nourri ou non au sein, le bébé a besoin de sa mère et la mère se doit à son enfant.

En fait, ce qui ressort de ce débat, c'est la nécessité de l'institution d'une politique nationale de l'enfance.

Journée du Bâtiment